

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Révision N°1 du zonage d'assainissement au lieu-dit « La Guieze »

En application des dispositions de l'arrêté de Monsieur le Maire de Chambon-sur-Lac en date du 6 janvier 2025, la révision n°1 du zonage d'assainissement au lieu-dit La Guieze sera soumise à enquête publique **durant 30 jours, du lundi 10 février 2025 au mardi 11 mars 2025 inclus.**

A cet effet, **Madame Michelle CLEMENT**, inscrite sur la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur, a été désignée **Commissaire Enquêteur par décision du 10 octobre 2024 de la Présidente du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand**, et Monsieur Jean VEYRAT-CHARVILLON en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Les pièces du dossier seront déposées et consultables en mairie de Chambon-sur-Lac, La Rochette, Chemin de Petary, 63790 Chambon-sur-Lac (adresse physique temporaire à côté de la Maison des Associations pour cause de travaux programmés) aux jours et heures habituels d'ouverture au public de la mairie :

du lundi 10 février 2025 au mardi 11 mars 2025 inclus

les lundis et mercredis de 9H30 à 12H00 et de 14H00 à 17H00,

les mardis et vendredis de 9H30 à 12H00, les jeudis de 9H30 à 12H00 et de 14H00 à 18H00,

hors jours fériés.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier durant toute la durée de l'enquête et faire part de ses éventuelles observations en :

- **les consignants sur le registre d'enquête** à feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le commissaire enquêteur, aux jours et heures habituels d'ouverture au public de la mairie précisés ci-dessus ;

- **les adressant** par écrit à l'attention de « **Madame le Commissaire Enquêteur** » à la Mairie **par mail à chambon@sancy.com ou par courrier à la Mairie** (adresse postale : 3 rue de la Mairie, 63790 Chambon-sur-Lac), **laquelle les annexera au registre d'enquête.**

Le commissaire enquêteur accueillera en personne le public pour répondre aux demandes d'informations à la **Maison des Associations, La Rochette, chemin de Petary, 63790 Chambon-sur-Lac** les :

Lundi 10 février 2025 de 14H00 à 17H00

et Mardi 11 mars 2025 de 14H00 à 17H00

A l'issue de l'enquête publique, le rapport du commissaire enquêteur et ses conclusions seront consultables pendant un an à compter de la clôture de l'enquête à la Mairie de Chambon-sur-Lac, La Rochette, Chemin de Petary, 63790 Chambon-sur-Lac (adresse physique temporaire à côté de la Maison des Associations pour cause de travaux programmés) aux jours et heures d'ouverture au public précisés ci-dessus.